

Étangs palavasiens //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1832



Surface :
5 800 ha

Date d'inscription :
15 septembre 2008

Coordonnées :
43° 30'N 03° 50'E

Résumé

Ce complexe lagunaire de 5 797 ha est composé d'un ensemble de sept lagunes typiquement méditerranéennes et de zones humides périphériques (marais, anciens salins...). Un lido de 25 km, constitué de plages sableuses et de galets, sépare les lagunes de la mer. Les étangs palavasiens sont caractérisés par une grande richesse écologique, due à l'alternance de milieux doux et salés. Ils constituent une nurserie pour de nombreuses espèces de poissons et accueillent chaque année un grand nombre d'espèces de larve limicoles. Le site joue également un rôle économique fort de par les activités de pêche et de tourisme.

Importance internationale

Les étangs palavasiens sont reconnus d'importance internationale pour la grande diversité d'habitats naturels qui les compose, particulièrement la lagune côtière, ainsi qu'un cortège important d'espèces animales et floristiques, parfois très rares : sterne naine, blongios nain, butor étoilé, nivéole d'été, scorzonère à petites fleurs, saladelle de Girard, cistude d'Europe, herbiers aquatiques variés, anguille d'Europe, etc.

Localisation générale

Ce site Ramsar se situe au sud du département de l'Hérault, entre les agglomérations de Sète et de Montpellier, le long de la côte méditerranéenne.



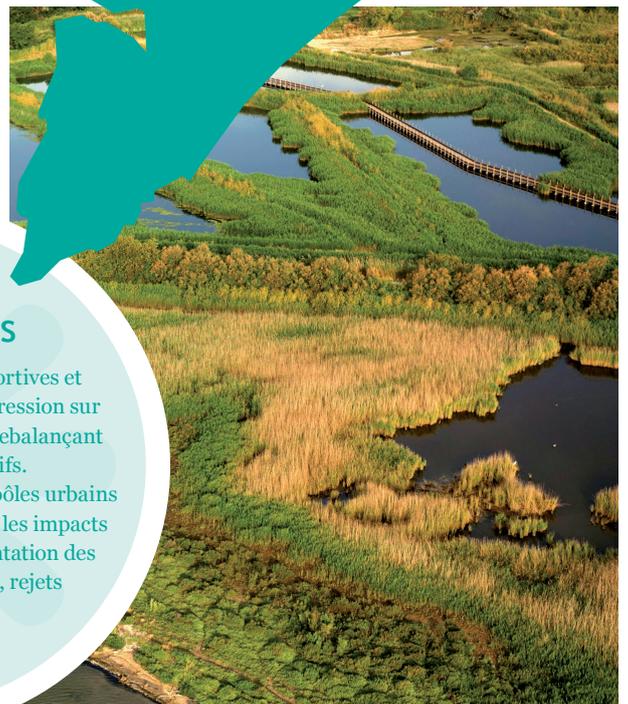
Étangs palavasiens

Services rendus par les zones humides

Ces zones humides fournissent différents services traditionnels comme la pêche aux poissons et aux coquillages, l'élevage extensif de chevaux, et la viticulture. La chasse, au gibier d'eau et terrestre, y est également très pratiquée. Le tourisme est aussi très présent, avec parallèlement aux activités balnéaires, le développement des sports de nature et nautiques et un engouement de plus en plus fort pour les animations nature et la découverte du patrimoine. Ces espaces jouent également un rôle majeur dans la régulation des crues, l'épuration des eaux de surface et l'expansion des intrusions marines.

Facteurs défavorables

Le tourisme et les activités sportives et récréatives exercent une forte pression sur le site, les aspects négatifs contrebalançant parfois les aspects positifs. L'expansion démographique des pôles urbains de Montpellier et Sète augmente les impacts sur les zones humides (fragmentation des habitats, pollutions diffuses, rejets d'eaux usées, etc.).



Quatre espèces représentatives du site



STERNE NAINÉ
(*Sterna albifrons*)

La sterne naine, également appelée hirondelle des mers, est la plus petite espèce de larolimicoles coloniaux. Elle est surtout reconnaissable à sa petite taille et à son bec jaune à bout noir. Espèce protégée et migratrice, elle rejoint les côtes méditerranéennes françaises de mai à juillet. Elle niche en petites colonies, souvent peu denses, sur le haut des plages et les îlots des lagunes, de préférence dans des zones sans végétation.



FLAMANT ROSE
(*Phoenicopterus roseus*)

Le flamant rose est un oiseau côtier lié aux eaux saumâtres. Il vit dans les lagunes, zones humides et étangs littoraux. Il doit son nom à son plumage qui est pourtant en grande partie blanc rosâtre. Son bec est courbé et sa morphologie lui permet la filtration de la vase et de l'eau. Il vit en groupe de plusieurs centaines, voire milliers d'individus et est présent sur le site toute l'année. Les étangs palavasiens ont accueilli jusqu'à 3 000 oiseaux.



CISTUDE D'EUROPE
(*Emys orbicularis*)

La cistude d'Europe vit dans les zones humides aux eaux douces, calmes et bien ensoleillées : marais, étangs, canaux... Elle apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante qui fournissent nourriture et abris. On la reconnaît à la couleur noire ponctuée de tâches jaunes de sa tête, son cou, ses pattes et sa queue. Espèce discrète et craintive, elle est en déclin sur toute son aire de répartition. Dans ce site Ramsar, elle est présente dans la réserve naturelle de l'Estagnol où elle a bénéficié d'un programme de réintroduction et dans les marais du Méjean.



SALADELLE DE GIRARD
(*Limonium girardianum*)

Cette espèce pionnière est liée aux plages de sable nu, rarement inondé, en périphérie des lagunes ou sur le littoral. Espèce rare et protégée en France, elle forme les steppes salées méditerranéennes ; cet habitat naturel est prioritaire à l'échelle européenne. Dans le site des étangs palavasiens, cet habitat est localisé sur les marais de la Grande Palude, mais surtout au bord du bois des Aresquiers et sur les salins de Frontignan.

Gestion et conservation



Le territoire des étangs palavasiens est couvert par quatre sites Natura 2000 terrestres et marins, ainsi que deux arrêtés préfectoraux de protection des biotope et une réserve naturelle nationale sur la zone humide de l'Estagnol.

Plus de 2 400 hectares sont protégés par le Conservatoire du littoral qui s'est attaché plusieurs gestionnaires : la commune de Lattes pour les marais du Méjean, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel) pour les salins de Villeneuve.

Montpellier Métropole et Sète Agglopolè Méditerranée, ainsi que l'agglomération du pays de l'Or, assurent la gestion des sites qui concernent leurs territoires. Le Siel anime, depuis 2009, les sites Natura 2000 terrestres ; le Syndicat du bassin du Lez et le Syndicat mixte du bassin de Thau assurent l'animation de leurs schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) respectifs.



Biodiversité

La diversité des milieux est liée à de multiples facteurs écologiques comme les alternances de milieux doux à salés et les phénomènes d'inondation et d'exondation. Les zones humides périphériques présentent une richesse écologique remarquable reposant sur un équilibre fragile entre les apports d'eau douce et la présence d'eau saumâtre. Les étangs sont alimentés en eau salée par les graus, milieux pionniers indispensables à la reproduction des larolimicoles.

Le site compte vingt habitats naturels d'intérêt communautaires, plus de 31 espèces d'oiseaux, de nombreuses espèces floristiques rares et protégées comme la scorzonère à petite fleur, la bugrane sans épines ou la nivéole d'été, et de nombreux reptiles (cistude d'Europe, emyde lépreuse). Enfin, les milieux lagunaires sont des viviers pour les poissons tels que les anguilles, les loups et les daurades et abritent une flore aquatique riche (herbiers de zostères et ruppia, grande nacre...).



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.